Centre d'excellence
Evidence – Policy – Action (EPA)

Écosystème des données probantes et des politiques de développement : Profil du Bénin

Mathias Pofagi, Ariel Hardy Houessou, Rodrigue Castro Gbedomon, Fréjus Thoto, Diatou Ndiaye, Amadou Gueye, Laure Tall & Cheick Oumar Ba

Août 2024

La présente étude a été réalisée sous le projet « *110286-001, Centre régional pour l'application des connaissances et l'élaboration de politiques publiques fondées sur les données probantes en Afrique de l'Ouest – pays francophones d'Afrique* », grâce à une subvention de la Fondation William and Flora Hewlett, de la Fondation Robert Bosch, et du Centre de Recherches pour le Développement International du Canada.

Le projet 110286-001, plus connu sous le nom « Centre d'Excellence Evidence – Policy – Action » est mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative globale « Learning together to advance Evidence and Equity in Policymaking to achieve the SDGs (LEEPS) ».

Citation

Pofagi, M., Houessou, A.H., Gbedomon, R.C., Thoto, S.F., Ndiaye, D., Gueye, A., Tall, L., Ba, C.O., (2024). **Écosystème des données probantes et des politiques de développement : Profil du Bénin.** Rapport de recherche. 53 p. https://doi.org/10.61647/aa85771

Copyright ACED et IPAR, 2024

Image de couverture : Une femme d'affaires présentant un tableau de bord de données analytiques

Crédit photo : © Freepick

ISBN : 978-99982-2-440-7

Dépôt légal : 16915

DOI : https://doi.org/10.61647/aa85771

Ce document est protégé par un droit d'auteur qui encourage le partage de la connaissance et de la créativité. Il peut être partagé et redistribué à condition de citer nommément les auteurs.

Toute utilisation à des fins lucratives est strictement interdite. Toute modification, transformation, ou adaptation d'une manière quelconque du document doit requérir l'avis des auteurs.

Les avis, opinions et jugements contenus dans ce document ne reflètent aucunement une position prise ni de ACED, ni de IPAR, et de leurs partenaires. Ils relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Contents

Messages clés 4

Introduction 5

Structure de l'écosystème des données probantes et des politiques de développement au Bénin 8

Fonctionnement de l'écosystème 15

Besoins actuels et critiques en données probantes 29

Expériences innovantes d'utilisation de données probantes dans les processus décisionnels 33

Conclusion 38

Annexes 40

Bibliographie 46

À propos des auteurs 49

Remerciements 52

Messages clés

- Le système formel des données probantes est sectorisé par les ministères, dont les directions techniques, en tant que pourvoyeuses d'informations, produisent ces données. Ainsi, l'administration publique, ainsi que les centres de formation et/ou de recherche, qu'ils soient publics ou privés, constituent les principaux producteurs de données probantes. Cependant, les connaissances issues de l'expérience des professionnels sont faiblement documentées.
- Les acteurs clés entretiennent des relations à des degrés divers. Dans les systèmes alimentaires, les initiatives en matière de production de données probantes sont principalement initiées par le secteur public. En ce qui concerne le Développement humain, les acteurs les plus influents sont ceux du secteur dit « social ». Ce sont eux qui jouent les rôles les plus prépondérants dans la production de données probantes. Une fois encore, les principales structures impliquées sont celles de l'administration publique, notamment le ministère de la santé, le ministère des affaires sociales et de la microfinance, auxquelles s'ajoutent accessoirement celles dédiées au développement et à la coordination de l'action gouvernementale. Dans le domaine de l'environnement, la production de données probantes est repose sur des études, l'exécution de projets ou programmes, ou encore sur des évaluations. Pour ce qui est de la thématique « Numérique », il s'agit d'une préoccupation plus ou moins récente. Ses acteurs, encore épars, sont en grande partie issus du secteur privé et appartiennent principalement aux PME/PMI.
- Il est toutefois utile de reconnaître que le système politique s'est doté d'instruments légaux, réglementaires et incitatifs. Les principaux sont la loi sur les activités statistiques (2022) et la loi-cadre sur la planification du développement et l'évaluation des politiques (2024). Avec ces outils et d'autres instruments, une dynamique est instaurée pour combler les besoins en données probantes relevés. Cependant, il a été reconnu qu'au-delà de ces instruments, des renforcements de capacités sont toujours nécessaires afin d'habiliter au mieux les acteurs des données probantes sur leur production, leur utilisation et leur valorisation.
- Dans ce contexte, les ressources de tous ordres, notamment financières et techniques, restent des leviers de premiers plans pour promouvoir l'écosystème qui est de plus en plus conscient de l'importance des données. Cette prise de conscience s'est reflétée dans la diversité des expériences innovantes d'utilisation des données probantes dans les processus politiques au Bénin, qui ont été identifiées et documentées ici.

Introduction

La dernière décennie au Bénin est marquée par la volonté explicite des décideurs et des partenaires au développement d'investir dans l'amélioration de la production, la mobilisation et la valorisation des données probantes dans le processus décisionnel. La preuve en est, on assiste à un financement de plus en plus accru de la recherche, de la création d'organes d'analyse, du suivi et d'accompagnement des politiques. À cet effet, au titre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2021-2026, une provision de 30 milliards de FCFA a été prévue. Cette décision a favorisé l'émergence de nombreux acteurs de production et d'utilisation des données probantes, tels que les centres de formation (universités) et les structures publiques comme privées de recherche, mais aussi des intermédiaires. Malgré les efforts observés de part et d'autre, les résultats sont encore isolés, parcellaires, sectoriels, non coordonnés et lents, avec des niveaux d'avancement variant d'un secteur à un autre.

Fort de ce qui précède et dans la perspective de mieux appréhender la problématique des données probantes au Bénin, ACED et IPAR ont entrepris l'initiative du Centre d'Excellence Evidence – Policy – Action pour une contribution catalytique de l'écosystème. Ce Centre a été initié dans le cadre d'une initiative globale dénommée « *Learning together to advance Evidence and Equity in Policymaking to achieve the SDGs* » (LEEPS). LEEPS vise à promouvoir les politiques équitables et fondées sur des données probantes en Afrique afin de soutenir les objectifs de développement durable sur le continent. Dans ce cadre, une initiative de cartographie des environnements pays a démarré, comprenant une revue web mais aussi une concertation avec les acteurs dans chacun des sept pays ciblés. Au Bénin, ladite concertation s'est déroulée courant le mois de mars, et a permis de faire l'état des lieux de l'écosystème politique des données probantes (en anglais : Evidence Policy System - EPS). Ceci a permis de mettre en évidence, d'une part, les défis et opportunités et, d'autre part, les points d'entrées pour les interventions du Centre d'Excellence. Autrement dit, il s'agissait de s'informer sur les acteurs principaux qui jouent les rôles clés, le fonctionnement ainsi que les besoins actuels et critiques de l'écosystème des données probantes au Bénin.

L'atelier a connu la participation d'une quarantaine de personnes (voir liste en annexe) venues de l'administration publique, du secteur de la recherche, de la Société civile, et de quelques personnes ressources spécialement invitées pour la circonstance. Au Bénin, comme dans chacun des pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo), l'atelier a été meublé par des communications et des travaux autour de plusieurs thématiques, et a été suivi d'entretiens avec des acteurs clés.

Ces thématiques d'intérêt, autour desquelles les acteurs ont formulé des réflexions et des contributions sont les suivantes : (i) Systèmes alimentaires, (ii) Développement humain (santé de reproduction, emploi, éducation), (iii) Environnement (changement climatique, transition vers des économies à faible empreinte carbone), (iv) Fragilité et cohésion sociale (v) Genre, équité, inclusion, diversité et (vi) Numérique. Pour faciliter les travaux, les résultats de la revue web sur l'écosystème ainsi que la présentation du Centre d'Excellence, notamment ses quatre programmes, ont été partagés avec les parties prenantes. Les extrants ont servi de sous-bassement pour déployer les programmes de renforcement de capacités, d'appui à la mobilisation des données probantes, d'appui à l'institutionnalisation des politiques informées par les données probantes (E*vidence – Informed –Policy making* ou EIP) et de Co-apprentissage.

Le présent rapport présente l'écosystème des données probantes du Bénin et son fonctionnement tel que perçu et connu par les acteurs invités à la concertation. Il met également l'accent sur les besoins actuels et critiques en données probantes, ainsi que les expériences innovantes d'utilisation de ces données dans les processus décisionnels. Il est aussi utile à tous les acteurs menant des interventions catalytiques pour la promotion du EIP.

01

Structure, acteurs et fonctionnement de l'écosystème des données probantes

Structure de l'écosystème des données probantes et des politiques de développement au Bénin

L'écosystème de production des données probantes au Bénin réunit une diversité d'acteurs publics, privés et de la société civile, œuvrant dans des secteurs clés comme les systèmes alimentaires, le développement humain, l'environnement et le numérique. Bien que chaque secteur soit marqué par une forte production de données probantes, leur valorisation est souvent limitée par un manque d'acteurs spécialisés dans l'intermédiation. Les institutions de recherche et les ministères dominent la production des données, tandis que les utilisateurs principaux sont les entités publiques et les organisations de la société civile. Cependant, l'absence de structures dédiées à l'intermédiation freine l'optimisation de l'utilisation des données probantes dans l'élaboration des politiques.

Systèmes alimentaires

L'écosystème de production des données probantes axées sur la sécurité alimentaire au Bénin est composé d'une pluralité de 25 acteurs, majoritairement issus du secteur public et engagés principalement dans la production et l'utilisation de ces données (Tableau 1). Ces acteurs incluent des ministères (notamment le Ministère de l'Industrie et du Commerce - MIC, le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire – MEMP, le Ministère de la Santé – MS, les directions techniques du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche – MAEP, etc.), des organisations de la société civile (telles que la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin - PNOPPA, la Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI, la Coalition des Défenseurs des Droits Humains au Bénin - CDDH-BÉNIN, et la Commission Béninoise des Droits de l'Homme – CBDH, etc.), ainsi que des institutions de formation et de recherche (notamment l'Université d'Abomey-Calavi - UAC, la Faculté des Sciences Agronomiques - FSA, et la Faculté des Sciences de la Santé – FSS, etc.).

Parmi les acteurs de l'écosystème, les entités étatiques et les organisations de la société civile axées sur le développement sont principalement des utilisateurs des données probantes (16 sur 25), tandis que les neuf autres acteurs se consacrent à leur production. Les centres de formation et/ou de recherche, qu'ils soient publics ou privés, tels que la FSA, la FSS, l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées (IRSP), et l'Institut National

des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), se distinguent comme les principaux producteurs de données probantes dans ce secteur. Toutefois, certaines directions ministérielles, telles que la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF), la Direction de la Statistique Agricole (DSA), et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) participent également à cette production.

Il convient de noter la quasi-absence d'entités spécialisées dans l'intermédiation des données probantes. En effet, la majorité des acteurs se positionnent dans la production et l'utilisation des données probantes. Bien que l'on peut se réjouir de la forte prépondérance de producteurs de données probantes, la valorisation des données probantes reste limitée en raison du faible niveau d'intermédiation. L'importance des intermédiateurs, et plus encore de la fonction de valorisation des données probantes, n'est pas encore reconnue.

Tableau 1 : Liste des acteurs du secteur la sécurité alimentaire, leur nature et leur rôle dans l'écosystème des données probantes au Bénin

Acteurs	Nature	Rôle principal		
		Production	Intemédiation	Utilisation
MAEP / Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF)`	Publique	x		
MAEP / Direction de la Statistique Agricole (DSA)	Publique	x		
Présidence de la République/ Haut-commissariat à la sédentarisation des éleveurs	Publique			x
Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)	Publique			x
Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE)	Publique			x
Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)	Publique			x
Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)	Publique			x
Ministère de la Santé (MS)	Publique			x
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)	Publique	x		
MESRS / UAC / Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) – Faculté des Sciences de la Santé (FSS) – Institut Régional de Santé Public (IRSP) – Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC)	Publique	x		
MAEP / Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	Publique	x		

Acteurs	Nature	Rôle principal		
		Production	Intemédiation	Utilisation
Conseil National du Patronat (CNP) du Bénin	Publique			x
Confédération Nationale des Employeurs du Bénin (CONEB)	Publique			x
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-Bénin)	Publique			x
PNOPPA – Bénin (Associations / coopératives / Groupements des Cultivateurs-Planteurs-Éleveurs)	Privée			x
Association des consommateurs (LDCB : la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin)	Privée			x
ONG des droits humains : Coalition des Défenseurs des Droits Humains au Bénin – (CDDH-BÉNIN). - Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH). - Centre de formation en mécanismes de protection des droits humains - Amnesty international Bénin	Privée			x
Association des Parents d'Élèves du Primaire et de la Maternelle	Privée			x

● Développement humain (santé de reproduction, emploi, éducation)

L'écosystème de production des données probantes pour le secteur du développement humain au Bénin est marqué par une diversité de vingt-cinq (25) acteurs, incluant principalement des entités publiques et des organisations privées, avec des rôles distincts dans la production, l'intermédiation et l'utilisation des données (Tableau 2).

La production des données probantes dans ce secteur d'activité est principalement assurée par les centres de formation et/ou de recherche, qu'ils soient privés ou publics, tels que le Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP), la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), la Faculté des Sciences de la Santé (FSS), l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) et le Centre de Recherche en Reproduction Humaine et en Démographie (CERRHUD). Contrairement au secteur des systèmes alimentaires, où l'absence d'entités dédiées à l'intermédiation des données est notable, des entités spécifiques, telles que la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD), la Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOCS), etc. jouent un rôle central dans l'intermédiation des données produites. Ces données sont ensuite exploitées par une majorité d'acteurs de l'écosystème (15 sur 25), principalement des entités étatiques et des

organisations de la société civile engagées dans le développement.

Ainsi, l'écosystème des données probantes du secteur du développement humain au Bénin se distingue par une forte implication des acteurs publics dans les rôles d'utilisation et d'intermédiation, tandis que les centres de formation, les institutions de recherche, et certaines organisations privées assurent un rôle prépondérant dans la production des données probantes.

Tableau 2 : Liste des acteurs du secteur du développement humain, leur nature et leur rôle dans l'écosystème des données probantes au Bénin

Acteurs	Nature	Rôle principal		
		Production	Intemédiation	Utilisation
Ministère du Développement et de la Coordination (MDC) / Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) – Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD) - Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOCS)	Publique		x	
MESRS / Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF)	Publique			x
MS / Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) - Direction de la Recherche de la Santé - Direction Nationale de la Santé Publique	Publique			x
MS/ Centre de Recherche en Reproduction Humaine et en Démographie (CERRHUD)	Publique	x		
MPMEPE / Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF)	Publique			x
MASM / Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (OFFE)	Publique	x		
MASM / Agence Nationale de Protection Sociale	Publique			x
Ministère du Travail et de la Fonction publique (MTFP) / Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF)	Publique			x
MESRS / UAC / FSS – Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP) – Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) - IRSP	Publique	x		

Acteurs	Nature	Rôle principal		
		Pro-duction	Intemédi-ation	Utili-sation
Association des Cabinets et cliniques privés du Bénin - Association Béninoise pour la Promotion de la Femme (ABPF). - Association pour l'Éducation, la Sexualité et la Santé en Afrique (APESSA) - Ordre des Médecins - des Pharmaciens du Bénin (OMPB) - Association Béninoise pour le Marketing Social et la Communication pour la Santé (ABMS) - Care International Bénin-Togo. - Plan International Bénin.	Privée			x
MDC / Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) – Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD) - Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOCS)	Publique			x

● Environnement (changement climatique, transition vers des économies à faible empreinte carbone)

Dans le secteur de l'environnement, l'écosystème des politiques fondées sur les données probantes est constitué de vingt-quatre (24) acteurs, principalement issus du secteur public. Ces acteurs jouent des rôles distincts dans la production et l'utilisation des données probantes (Tableau 3). Ils sont entre autres représentés par les ministères tels que le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du développement durable (MCVT) affilié à la Direction Générale Environnement & Climat (DGEC), la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC), au Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), à l'Agence Béninoise de l'Environnement (ABE), au Comité National MAB UNESCO et à la Météo Bénin. Les acteurs de la formation et de la recherche sont constitués d'institutions, telles que l'EPAC, la FAST, le Laboratoire d'Écologie Appliquée de la FSA, le Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Eau et de l'Environnement de l'INE, et le Laboratoire des procédés et de l'innovation technologique de l'INSTI. En outre, des faîtières polyvalentes sont représentées par l'Université Privée ENERDAS, ainsi que des ONG représentées par Pro Environnement et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-Bénin).

Par ailleurs, il est à noter que le secteur de l'environnement présente une forte concentration des acteurs dans la production des données probantes (15 acteurs soit 62,5 %) par rapport à ceux impliqués dans leur utilisation (9 acteurs soit 37,5 %). Cependant, il s'observe une quasi-absence d'entités dédiées à l'intermédiation des données, ce qui peut s'expliquer par un manque de structures ou de mécanismes facilitant la communication et la collaboration entre chercheurs et décideurs politiques.

Tableau 3 : Liste des acteurs du secteur de l'environnement, leur nature et leur rôle dans l'écosystème des données probantes au Bénin

Acteurs	Nature	Rôle principal		
		Pro-duction	Inter-médiation	Utili-sation
MCVT / Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC)-Projets d'Adaptation Basé sur les Écosystèmes (PABE)	Publique			x
MEM / Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF)- Direction de la Planification Energétique, de l'Électrification Rurale et de la Réglementation (DPEERR) - Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE)- Agence Béninoise de l'Environnement (ABE)	Publique			x
MCVT / DGEC- Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC)- Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF)- ABE - Comité National MAB UNESCO - Météo Bénin	Publique	x		
MESRS (UAC/FAST, Laboratoire d'Écologie Appliquée/FSA ; INE/Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Eau et de l'Environnement, UNSTIM (INSTI/Laboratoire des procédés et de l'innovation technologique), ENGEPS, ABEVRIT, FNRSIT, CBRSI	Publique	x		
Universités privées ENERDAS	Publique	x		
Association des opérateurs en énergies renouvelables	Associa-tive			x
OSC (Pro Environnement) - UICN-Benin (Union Internationale pour la Conservation de la Nature	Privée			x

Numérique

Concernant cette thématique, les principaux acteurs impliqués dans l'écosystème des politiques fondées sur les données probantes sont répartis en trois grandes catégories d'acteurs que sont : (i) l'administration comprenant la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF), la Direction des Systèmes d'Information (DSI), les Directions techniques, et l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) ; (ii) la formation et la recherche, avec des institutions telles que l'Institut de Formation en Recherche Informatique (IFRI), les Universités privées, et Women In Tech-Bénin (WIT-Bénin) ; et (iii) les ONG, incluant le Centre de Transformation Digitale (CTD), Women Ed Tech (WET), et Whispa-Incubateur (Tableau 4). Ces acteurs, au nombre d'une dizaine, sont principalement constitués d'organisations privées et d'organismes de recherche, avec une présence exclusive du secteur public au sein des acteurs administratifs.

En ce qui concerne les rôles, le secteur du numérique présente une répartition équilibrée entre les acteurs impliqués dans la production et ceux engagés dans l'utilisation des données probantes. Cependant, à l'instar des secteurs des systèmes alimentaires et de l'environnement, ce domaine souffre également d'une quasi-absence d'entités dédiées à l'intermédiation des données. Cette lacune pourrait refléter une faible valorisation des données entre les producteurs de données et les utilisateurs finaux dans ce secteur.

Tableau 4: Liste des acteurs du secteur du numérique, leur nature et leur rôle dans l'écosystème des données probantes au Bénin

Acteurs	Nature	Rôle principal		
		Production	Inter-médiation	Utili-sation
MND / DPAF – Direction des Systèmes d'Information (DSI) - Directions techniques	Publique	x		
Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN)	Publique			x
MESRS / UAC – IFRI	Publique	x		
Universités privées	Privée	x		
Women In Tech-Bénin (WIT-Bénin)	Privée			x
Centre de Transformation Digitale (CTD)	Privée			x
Women Ed Tech (WET)	Privée			x
Whispa-Incubateur	Privée			x

Fonctionnement de l'écosystème

Relations entre les acteurs

Les liens entre les acteurs ainsi que le sens de leurs relations sont mis en relief dans les tableaux 5 à 8.

Relation entre acteurs des systèmes alimentaires

Une multitude d'acteurs influence, de manière directe ou indirecte, la structure et le fonctionnement des systèmes alimentaires au Bénin. Parmi eux, on peut citer les acteurs institutionnels, tels que (i) le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ainsi que d'autres directions techniques intervenant dans le domaine des systèmes alimentaires ; (ii) les collectivités locales et territoriales ; (iii) les organisations de producteurs agricoles et les interprofessions ; (iv) le réseau des Chambres d'agriculture du Bénin ; (v) les organisations non gouvernementales (ONG) et la plateforme des acteurs de la société civile ; et (vi) les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). De même, les intervenants dans les systèmes alimentaires sont les producteurs agricoles, les éleveurs, les pêcheurs, les collecteurs, les transformateurs, les transporteurs, les commerçants, les consommateurs eux-mêmes, etc. Des interactions existent entre les acteurs des systèmes alimentaires.

Les autorités élaborent des politiques, et les partenaires internationaux ainsi que les acteurs de la société civile élèvent leurs voix contre plusieurs pratiques dans les systèmes alimentaires. Les producteurs agricoles béninois s'organisent en des associations depuis 2006 avec la création de la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (PNOPPA). De plus, la structuration de la filière agricole a évolué à travers la mise en place d'interprofessions représentatives du niveau d'organisation des familles d'acteurs. L'État a pendant longtemps été le principal fournisseur d'intrants mais tend à se désengager, en particulier depuis les réformes de 2016, et attribue ce rôle de manière progressive aux opérateurs du secteur privé (importateurs, producteurs et distributeurs d'intrants). Cependant, les interprofessions et organisations des acteurs des systèmes alimentaires ont encore un long chemin à parcourir pour appuyer efficacement leurs membres dans la construction de systèmes alimentaires équitables, durables et efficaces.

Dans le cadre spécifique de l'agroécologie, plusieurs acteurs se distinguent, avec en tête l'État, représenté par le MAEP, dont les actions en matière

de coopération et de soutien sont particulièrement notables. Il convient également de souligner l'appui des partenaires techniques et financiers, tels que l'Agence Française de Développement (AFD), qui, depuis 2017, accompagne une initiative gouvernementale visant à promouvoir la Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières (TAZCO). D'autres projets ciblent les filières maraîchères, comme SAFEVEG, soutenu par l'ambassade des Pays-Bas et l'Union européenne, ainsi que TAERA (Transition Agroécologique par la Recherche Agricole) et RIFAC (Riziculture Intelligente Face au Climat), tous deux financés par l'Union européenne. De plus, un réseau national pour une gestion durable des ressources génétiques au Bénin, joue un rôle de vulgarisation à travers l'identification et la collecte des paquets technologiques nécessaires à la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques. Les startups, quant à elles, apportent leur appui à travers, d'une part, la mise au point de biofertilisants liquides pour le riz, la tomate, le maïs, et, d'autre part, la production et la commercialisation de semences et de plantes écologiques. Tout ceci s'inscrit ainsi dans une dynamique d'amélioration des semences adaptées aux variations climatiques, tout en conservant leurs valeurs nutritives. Le Centre Songhaï, ECODEC Bénin, la ferme SAIN, les jardins de l'espoir, etc., font également partie de la catégorie d'acteurs impliqués dans la promotion, la formation, et la production de produits biologiques.

Les ONG intervenant ne sont rattachées à aucun règlement sur le plan opérationnel avec le SP/CAN ; de sorte qu'on constate sur le terrain une multiplicité des approches et modalités de mise en œuvre des interventions en alimentation et nutrition . De plus, on note une faible synchronisation au niveau des écoles de formation où, actuellement dans la même université, il existe plusieurs écoles de formation en nutrition (FAST, FSA, FSS, IRSP).

Tableau 5 : Relations entre acteurs des systèmes alimentaires

Acteurs	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13	A14	A15	A16
A1. DDAEP		+++ x	+++ x	+++ x	+ x	+++ x	+++ x	+++ x	+ <	+ x	+++ x	+++ x	++ x	++ x	+++ x	+++ x
A2. DSA	+++ x		+++ x	+++ x	+ <	+++ x	+ <	+++ x	+++ >	+++ >	+ <	+ <	+ >	+ >	+ >	+ >
A3. INRAB	+++ x	+++ x		+ x	+ x	+ x	+++ x	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <
A4.D/Elevage	+++ x	+++ x	+ x		+ x	+ x	+++ x	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <
A5. Universités	+++ x	+++ x	+ x	++ x		++ x	+++ x	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <	+ <
A6.HCS Eleveurs	+++ >	+++ x	++ >	+++ >	++ >		++ >	++ >	+ x	+ x	+ >	+ >	+ >	+ >	+ >	+ >
A7. DPV	+++ x	+++ x	++ >	+++ >	++ x	+ <		++ x	+ <	+ x	+ >	+ >	+ >	+ >	+ >	+ >
A8. ABSSA	+ x	++ x	++ >	++ >	++ x	+ <	+ <		+ x	+ x	+ x	+ >	+ >	+ >	+ >	+ >
A9. Bureau d'études	+ x	++ x	++ x	++ x	+ x	+ <	+ <	+ x		+ x	+ x	+ >	+ >	+ >	+ >	+ >
A10. PTFs	+ x	+++ x	+++ >	++ >	+++ x	++ x	++ x	++ x	+ x		+ x	+ >	+ >	+ >	+ >	+ >
A11. ONGs	+ x	+ x	+ >	++ >	+ x	++ x	++ x	++ x	+ x	+++ x		+ >	+ >	+ >	+ >	+ >
A12. Associations des consommateurs				+ >	 >	+ >	++ x	++ x	 x	 x	+ x		+ x	+ >	+ >	+ >
A13. Lobbyst				++ x	++ x	+ >	++ x	++ x	++ x	++ x	+ x	++ x		+ x	+ x	+ x

Acteurs	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13	A14	A15	A16
A14. Think Tank				++ x	++ x	+ >	++ x	++ x	++ x	++ x	+ x	++ x	+ x		+ x	+ x
A16. OSC	+ >	+ >	+ >	++ x	+ >	+ >	++ x	++ x	+ >	++ x	+ x	++ x	+ x	++ x		++ x
A17. Cadre de vie	+ >	+ >	+ >	++ x	++ x	+ >	++ x	++ x	++ x	++ x	+ x	++ x	+ x	++ x	+ x	

Relation entre les acteurs du développement humain

Les acteurs du développement humain sont divers et jouent des rôles spécifiques pour améliorer la qualité de vie et promouvoir le bien-être des populations, dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'emploi et la protection sociale. Les relations entre les acteurs du développement humain au Bénin reposent sur une collaboration étroite entre les institutions gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, les ONG, ainsi que les acteurs locaux. L'État, à travers des initiatives comme le Plan National de Développement (PND), vise à développer le capital humain en mettant l'accent sur des domaines tels que la santé, l'éducation et la protection sociale.

Par exemple, l'organisation du secteur éducatif au Bénin a évolué en fonction des changements politiques, ce qui a perturbé la stabilité de sa gestion (PND 2018-2025). De 1960 à 1975, il était administré par un seul ministère, avant d'être pris en charge par quatre ministères de 1975 à 1990, puis à nouveau de 2001 à 2016. Entre 1990 et 2001, il était sous la responsabilité de deux ministères, incluant l'alphabétisation. Depuis 2016, trois ministères assurent la gestion de l'éducation, tandis que d'autres ministères, comme ceux de la fonction publique, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, interviennent dans des initiatives éducatives via des centres de formation et de reconversion pour les jeunes. Cette structure administrative impose une coordination efficace, tant au sein des ministères concernés qu'entre eux et les autres ministères. L'éducation non formelle, quant à elle, est variée et comprend des apprentissages artisanaux et des programmes d'éducation alternative, souvent destinés à des enfants ayant dépassé l'âge scolaire. Bien que quatre instances de pilotage aient été mises en place pour renforcer la cohérence du système éducatif dans le cadre du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation, des dysfonctionnements persistent. Ces instances comprennent le Comité de Pilotage du Secteur de l'Éducation, le Comité de Coordination du Secteur de l'Éducation, le Secrétariat Technique Permanent du PDDSE, et le Comité de Suivi des Décaissements et des Marchés. Par ailleurs, depuis 2009, le Conseil National de l'Éducation est chargé de la coordination du système éducatif, bien que sa pleine opérationnalisation se fasse encore attendre.

Tableau 6 : Relations entre acteurs du Développement humain

Acteurs	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13
A1. DRS (MS)		+++ x	+++ x	+ x	+ x	+++ x	+++ x	+ >	++ >	+++ x	+ >	+ x	+ x
A2. IRSP (MESRS)	+++ x		+ x	++ x	++ x	+ >	+ x	+ x					
A3. OFFE (MASM)	+ <	+ <			+ >	+ <	+ <	+ <	++ x	+++ x			
A4. CERRHUD	+ x	++ x			+ x	+ x	+ <		+ <	+ <			
A5. ABPF						+ x			+ x				
A6. APESSA					++ x				+++ x				
A7. ABMS					+ x	+ >							
A8. Care	++ x		+ x						++ x				
A9. UGP-SWEED	+ x		+++ x	+ x	+ x		+ x	+ x		++ x		+ x	
A10. ANPS	+ x	+ x	++ x	+ <	+ x			++ x					
A11. DGEOCS	+ >	+ >							+ >			+++ x	+++ x
A12. DGCS-ODD	++ >								++ x		+++ x		+++ x
A13. DGPD	++ >								++ x		+++ x	+++ x	

Relation entre les acteurs de l'environnement

Les relations entre les acteurs de l'environnement au Bénin sont marquées par une coopération multidimensionnelle impliquant les institutions publiques, les collectivités locales, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les communautés locales. Le gouvernement central, via le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et d'autres ministères sectoriels, coordonne les politiques environnementales en lien avec des agences telles que l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) (MAEP, 2019). Les collectivités territoriales participent activement à la mise en œuvre des projets environnementaux, notamment dans la gestion durable des ressources naturelles. À ce niveau, elles collaborent étroitement avec les communautés locales, qui jouent un rôle clé dans l'adoption des pratiques agroécologiques et la protection des écosystèmes. En parallèle, les organisations internationales comme la Banque Africaine de Développement

(BAD) et la CEDEAO apportent un appui financier et technique pour renforcer la résilience environnementale, notamment à travers des cadres de gestion tels que le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). Enfin, les ONG et la société civile sont essentielles pour assurer une participation inclusive et garantir que les projets prennent en compte les besoins des populations locales.

Tableau 7 : Relations entre acteurs de la thématique Environnement

Acteurs	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
A1 MEM		++ >	++ >	++ >	++ >	++ x	++ x
A2 MCVT	+++ x		+++ x	+++ >	+++ x	+++ x	+++ x
A3 MESRS	++ <	++ x		++ x	++ x	+ x	+ <
A4 MEF	+++ x	+++ x	+++ x		+ x	+++ x	+++ x
A5 OSC	+ x	++ x	+ x	+ x		+++ x	+ x
A6 PTF	+++ x	+++ x	+ x	+ x	+ x		+ x
A7 Secteur privé	+++ x	+ x	+++ x	+++ x	+ x	+ x	

▶ Relations entre les acteurs du numérique

Les relations entre les acteurs du secteur numérique au Bénin reposent sur une organisation multi-niveau, englobant les autorités publiques, les régulateurs, les opérateurs privés, et les partenaires internationaux. L'État, à travers des institutions telles que l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes), joue un rôle clé dans la régulation du marché numérique en assurant une gouvernance efficace et en promouvant une concurrence saine entre les opérateurs. D'autres organismes publics, comme l'ABETIC (Agence Béninoise des Technologies de l'Information et de la Communication), sont chargés de promouvoir l'innovation technologique et d'encourager le développement des TIC dans tous les secteurs (PRB, 2020).

Les opérateurs privés, notamment MTN, Moov, et ISOCEL, dominent le marché des télécommunications. Ils participent au déploiement des infrastructures numériques telles que la fibre optique et les réseaux mobiles 3G/4G, favorisant l'accès à l'internet haut débit pour les entreprises et les particuliers. Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la couverture internet dans les zones rurales et l'investissement

insuffisant dans les infrastructures.

Les partenaires internationaux comme la Banque Africaine de Développement (BAD) et la CEDEAO jouent un rôle stratégique en finançant des projets d'infrastructures et en soutenant les réformes. Ces collaborations ont permis d'accélérer des initiatives telles que le déploiement de 2 000 km de backbone pour relier soixante-sept (67) communes et la migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Enfin, les startups et les entreprises locales bénéficient des réformes structurelles mises en place par l'État pour encourager l'innovation. La simplification du système de taxation et l'élaboration d'un Code du Numérique, visant à sécuriser juridiquement les investissements, sont des mesures qui renforcent l'attractivité du secteur numérique et encouragent l'essor de nouvelles entreprises numériques.

Tableau 8 : Relations entre acteurs de la thématique Numérique

Acteurs	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
A1. MND		+++ >	+++ >	+++ <	+++	+++	+++ >
A2. WIT - Bénin	++ >		+ >	+ >	+ >	+ >	+ x
A3. CTD	++ x	++ x		+ <			
A4. WET	+ >		+ >				++ >
A5. FED - SAEI	+++ >						+ >
A6. Whispa							
A7. Enabel	++ x	+ x		+ <	+ <		

Principaux instruments d'orientation en matière de politique renseignés par les données probantes du pays

Deux catégories de documents sont listées ici. Il s'agit des documents élaborés par des acteurs étatiques, et de ceux élaborés par des non-étatiques. Ces instruments contribuent à structurer ou cadrer de manière relative, l'utilisation et la contribution des données probantes à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques publiques dans l'écosystème national.

Les outils transversaux

▶ Au titre des documents produits ou co-produits par des acteurs étatiques

- Loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin (adoptée en janvier 2024) ;
- La loi n°2022-07 du 27 juin 2022 portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin ;
- Guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies intégrant les dimensions transversales (MPD, février 2020) ;
- Guide méthodologique de conception ou de reconstitution de la théorie du changement (août 2020) ;
- Guide méthodologique national d'évaluation (décembre 2017) ;
- Politique nationale d'Évaluation (PNE) 2012-2021 et son rapport d'évaluation ;
- Politique nationale de recherche agricole (PNRA) pour accompagner le programme d'actions du gouvernement (PAG) 2018-2022 ;
- Politique nationale de santé, Bénin 2009-2018 ;
- Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2013-2017 ;
- Projet conjoint d'appui à la statistique pour le suivi de l'agenda 2030 (Juin 2020)
- Manuel d'évaluation ex-ante des projets et programmes au Bénin ;
- Étude diagnostique sur l'utilisation des résultats d'évaluation dans les processus de planification de développement et de budgétisation ;
- Manuel d'utilisation des résultats d'évaluation dans les processus de planification de développement et de budgétisation au Bénin ;
- MICS Bénin : Enquête par grappes à indicateurs multiples 2021-2022 (Septembre 2023) ;
- Plan National de Développement (PND) 2018-2025 ;
- Plan d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026.

▶ Au titre des documents produits par des acteurs non-étatiques

- Accéder, comprendre et utiliser les données probantes pour améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition : un guide en huit étapes ;
- Utilisation des données probantes pour les politiques et la pratique : Leçons d'Afrique. (University of the Witwatersrand, JOHANNESBURG – Juin 2020)
- Utilisation des données probantes dans la pratique : Enseignements tirés de la recherche qualitative et de la programmation d'émissions radiophoniques communautaires avec des filles sur la SDRS au Bénin (Plan international) ;
- Utilisation de données probantes dans les politiques et dans la pratique : Leçons d'Afrique - Le potentiel et les défis des évaluations à influencer

positivement les réformes : cas de la collaboration avec les producteurs du secteur agricole (Gouvernement du Bénin, Twende Mbélé, Clear, 24 novembre 2020).

Les outils thématiques

Domaine des systèmes alimentaires

- Plan Stratégique de Relance du Secteur agricole (PSRSA) : 2010-2015 (MAEP, 2011) ;
- Stratégie Nationale pour le Développement Durable de la Riziculture (SNDR) : 2019-2025 (MAEP, 2017) ;
- Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) : 2017-2025 (MAEP, 2017) ;
- Stratégie Nationale de Mécanisation Agricole (SNMA) : 2022-2026 (MAEP, 2021) ;
- Stratégie Nationale du Conseil Agricole (SNCA) : 2018-2025 (MAEP, 2017) ;
- Plan d'Actions National sur la gestion Durable des Terres (PAN-GNT) : 2018-2027 ;
- Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) : 2022-2025. ;
- Stratégie Nationale de Promotion des Filières Agricoles intégrant l'outil Clusters Agricoles. 2017-2025 ;
- Programme National de Développement de la filière des cultures Maraîchères au Bénin : 2017-2021 ;
- Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition (PSDAN) : 2011-2025 ;
- Programme National de Recherche Agricole (PNRA) : 2018-2022 ;
- Stratégie Nationale de Financement du Secteur Agricole (SNFA) : 2021-2030.

Domaine du développement humain

- Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) : 2011-2015 ;
- Politique Holistique de Protection Sociale au Bénin (PHPS)1 : 2014-2024 ;
- Plan Opérationnel de Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale (PO-RMMN) : 2018-2022 ;
- Stratégie Nationale spécifique consacrée à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale (SMNI) ;
- Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) : 2018-2022 ;
- Projets Annuels de Performance du Ministère de la Santé (PAPA-MS) : 2022 ;
- Plan Pluriannuel Complet de Vaccination (PPAC) : 2009-2013 ;

1 https://www.social-protection.org/gimi/Media.action;jsessionid=dHdNBVbwMnI5_tKs_kMzmi7PCaL67nfIp3JL1V_7MIp3gDcMLQKJ!11591451?id=16998

- Stratégie Fin Tuberculose (END TB) : (2000-2016) ;
- Stratégie Nationale de l'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural (2005-2015) ;
- Programme de lutte contre le Paludisme ;
- Programme National de lutte contre le VIH ;
- Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle ;
- Politique Nationale de Santé (PNS) : 2018-2030 ;
- Plan Sectoriel de l'Education Post 2015 (2018-2030) ;
- Politique Nationale de Protection et d'Intégration des Personnes Handicapées (PNPIPH) : 2012-2021 ;
- Politique Nationale de Prévention et de Gestion Intégrée des Catastrophes (PNPGIC) : 2015-2030 ;
- Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) : 2018-2025 ;
- Programme Conjoint de Renforcement du Système d'Informations Statistiques (PCRSIS) : 2015-2018 ;
- Stratégie Nationale de Renforcement des Ressources Humaines : (2015-2019) ;
- Politique Nationale du Vieillissement Actif et en Bonne Santé au Bénin (PNPVA) : 2016-2025 ;
- Politique Nationale de la Qualité en République du Bénin (PNQ) :2016-2021 ;
- Plan Stratégique de Développement du Secteur Privé : 2014-2020.

▶ Domaine de l'environnement

- Stratégie et Plan d'Action National sur la Biodiversité (SPANB) : 2011-2020 ;
- Stratégie de Développement à Faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques (2016-2025) ;
- Programme Forestier National (PFN): 2012-2015 ;
- Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) ;
- Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN) ;
- Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) ;
- Programme de Développement des Plantations Forestières Nationales (2002-2012) ;
- Politique Nationale de Maîtrise d'Energie (2020-2030).

▶ Domaine du Numérique

- Code du numérique : 2018 ;
- Stratégie Nationale de Sécurité Numérique (SNSN) : 2020-2021 ;
- Stratégie Nationale d'Intelligence Artificielle et des Mégadonnées (SNIAM) : 2023-2027 ;
- Stratégie Nationale pour l'e-Agriculture au Bénin : 2020-2024.

Principaux besoins en capacités pour la production, l'accès et l'utilisation des données probantes

Les différentes catégories d'acteurs intervenant dans les systèmes alimentaires, le développement humain, l'environnement et le numérique font face à des besoins spécifiques en matière de capacités et de gestion des données. Le tableau 9 expose de manière détaillée les gaps identifiés, ainsi que les points d'attention à considérer pour chacun de ces acteurs, afin de mieux structurer et optimiser leurs contributions dans ces domaines clés.

Tableau 9 : Répartition des besoins et des points d'attention par catégorie d'acteurs

Catégories d'acteurs	Gaps/besoins en capacités	Points d'attention
Systèmes alimentaires		
Producteurs	Outils de collecte de données Outils de valorisation des données Moyens, canaux et techniques de diffusion	Respect de la règlementation Validation des méthodes et données par INStaD
Intermédiateurs	Outils et techniques de collecte et d'analyse Renforcement de l'accès aux données Valorisation et utilisation des données	Respect de la règlementation en vigueur
Utilisateurs	Renforcement de l'accès aux données Valorisation et utilisation des données	Source et qualité des données
Développement humain (santé de reproduction, emploi, éducation)		
Utilisateurs	Appui à la réalisation des évaluations d'impacts Évaluation des progrès des indicateurs sur le développement durable Appui à la mobilisation – valorisation des données, aux renforcements de capacités des acteurs (le long de la chaîne) et la modernisation du SIDoFFE-NG	Changement Climatique (Environnement - DGEC) ; Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (OFFE).

Catégories d'acteurs	Gaps/besoins en capacités	Points d'attention
Environnement (changement climatique, transition vers des économies à faible empreinte carbone)		
Producteurs	Renforcement de capacités pour une harmonisation des techniques de collecte des données Mettre les données sous une forme plus exploitable pour les utilisateurs	MEM (Direction de la Planification Energétique, de l'Electrification Rurale et de la règlementation (DPEERR), ARE, ABPE)
		MCVT (Direction Générale Environnement & Climat, Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, CENAGREF, ABE, Comité National MAB UNESCO, METEO BENIN)
		MESRS (UAC/FAST, Laboratoire d'Ecologie Appliquée/FSA ; INE/ Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Eau et de l'Environnement, UNSTIM (INSTI/Laboratoire des procédés et de l'innovation technologique), ENGEPS, ABEVRIT, FNRSIT, CBRSI
		MEF
		OSC (Pro Environnement)
		UICN-Benin (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)
		UICN-Benin (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)
		PTF (PNE, SNV, GIZ, PNUD, PNUE, ENABEL, JOIN FOR WATER, FVC)
Utilisateurs	Faciliter l'accès aux données probantes	Authentification des données
Intermédiateurs		MEF OSC (Pro Environnement) UICN-Benin (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) PTF (PNE, SNV, GIZ, PNUD, PNUE, ENABEL, JOIN FOR WATER, FVC)
Numérique		
Producteurs	Appui à la mise en place d'une base de données relatives au parcours des femmes évoluant dans le secteur du numérique	Fournir des données probantesMettre en contact, orienter

02

Besoins critiques et innovations dans l'utilisation des données probantes dans les processus décisionnels

Besoins actuels et critiques en données probantes

Depuis quelques années, de nombreuses mutations sont observées en matière de gestion des données en général, notamment en ce qui concerne la production de statistiques. Cette activité est réglementée par le respect des dispositions de la loi 2022-07 du 27 juin 2022 portant organisation et règlementation des activités statistiques en République du Bénin. En revanche, le besoin en données probantes existe et s'accroît de jour en jour, vu les obligations spécifiques liées à chaque prise de décision efficiente.

Tableau 10 : Nature des besoins et leurs points d'attention par processus décisionnel

Processus décisionnels	Nature du besoin en données probantes	Points d'attention
	Systèmes alimentaires	
Connection des données de la recherche aux politiques publiques pour transformer le secteur agricole	Harmonisation et complémentarité des données diverses pour les politiques agricoles (MAEP, MDC, MESRS, METP)	Défi de l'utilisation des résultats de la recherche dans le secteur agricole
Création et renforcement des synergies entre producteurs de données probantes, utilisateurs, planificateurs et distributeurs de ressources du secteur agricole		
Processus PNIASAN (Echéance 2025)	Données d'évaluation (MAEP)	
Les Programmes Nationaux de Développement des Filières (PNDF)	Données en prélude à l'élaboration des nouveaux programmes (MAEP)	

Processus décisionnels	Nature du besoin en données probantes	Points d'attention
Appui à la définition et à la mise en œuvre de la politique de sédentarisation des éleveurs, en vue de leur épanouissement socio-économique et culturel dans un environnement sécurisé et apaisé	Evaluation et capitalisation sur les modèles de sédentarisation en cours de mise en œuvre au Bénin (Haut-Commissariat à la Sédentarisation des Éleveurs -HCSE)	Collecte de données de terrain dans les zones de pâturage Cartographie des zones de transit des troupeaux et détermination des points de sédentarisation
Rapport sur l'état nutritionnel au niveau des communes	Données probantes sur l'état de la malnutrition au niveau des communes	Renforcement de capacités sur la collecte des données probantes au njveau des communes
Stratégie multisectorielle de la santé sexuelle	Appui à la planification et à la coordination de la mise en œuvre des politiques, des stratégies, des normes et de la règlementation dans tous les domaines des soins de santé primaires, conformément au programme national de développement sanitaire (MSP/ANSSP)	Contribuer à la production et à la gestion des données probantes sanitaires relatives aux soins de santé primaires. Prise en compte des données probantes liées aux aspects socio-culturels dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies des soins de santé primaires.
Répertoire des politiques et stratégies publiques & des besoins en évaluation	Appui à assurer la veille et l'alerte des autorités publiques sur toutes les questions sociales et la mise en place d'un système d'évaluation des politiques publiques, projets et programmes en lien avec les objectifs de développement (MDC/DGEOCS)	Défi de la disponibilité des résultats de l'évaluation
Développement humain (santé de reproduction, emploi, éducation)		
Évaluation périodique de la mise en œuvre des ODD	Capitalisation/consolidation des acquis de la mise en œuvre des politiques des OMD à partir des données probantes (MDC/DGCS-ODD)	Suivi des indicateurs ODD et des mesures pour leur réalisation Prise en compte des données probantes dans l'alignement des politiques et programmes publics sur les ODD aux niveaux national et décentralisé
Élaboration de rapports périodiques de l'Evaluation Locale volontaire (ELV)	Renforcement de capacités des communes sur la mise en œuvre et des Évaluations Locales Volontaires des ODD (MDC/DGCS-ODD)	Données et indicateurs probants sur les ODD (Objectifs de Développement Durable) au niveau des communes

Processus décisionnels	Nature du besoin en données probantes	Points d'attention
Vision Bénin 2060	Renforcement de capacités en collecte et traitement de données probantes (MDC / DGPD, Experts associés, sectoriels)	Collecte et analyses systémiques des données
Appui à la réalisation des évaluations d'impacts	Évaluation du processus de développement (MDC / DGPD - DGCS-ODD - DGEOCS MASM / OFFE MPEME / DPAF OSC)	
Évaluation des progrès des indicateurs sur le développement durable		
Opérationnalisation du Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDoFFE)		
Environnement (changement climatique, transition vers des économies à faible empreinte carbone)		
Substitution des combustibles traditionnels par des biocombustibles solides (Cas des briquettes de charbon)	Évaluation de l'efficacité énergétique des biocombustibles solides en vue d'une meilleure transition énergétique (MEEM)	Intégration de l'Adaptation basée sur les Écosystèmes (EbA) dans les plans, politiques et stratégies de développement
Dynamique spatio-temporelle à partir des mesures sur site pour l'évaluation des énergies propres de l'impact des changements climatiques	Besoin de mesure sur site dans chaque localité (MEEM)	Données sur les bonnes pratiques
Évaluation de l'état de conservation des réserves de biosphère du sud Bénin	La superficie de forêts restaurées La superficie de terre dégradée restaurée La liste des espèces animales et végétales menacées dans les réserves (MCVT)	Données sur les bonnes pratiques
Obtention d'un brevet sur l'efficacité énergétique du biocharbon	ABCee Laboratoire des procédés et de l'innovation technologique	Le défi de disposer des outils nécessaires et de pouvoir les utiliser à bon escient, sans distinction de client.

Processus décisionnels	Nature du besoin en données probantes	Points d'attention
Documents d'intégration de l'Adaptation basée sur les Écosystèmes (EbA) dans les plans, politiques et stratégies de développement	Données sur les bonnes pratiques de l'EbA (voir l'agriculture résiliente au climat) (MCVT)	Besoin de mesures sur site dans chaque localité
Numérique		
État de connectivité des communes	Point des données probantes sur l'état de connectivité des communes (MND)	Renforcement de capacités sur la méthode et les outils de collecte des données probantes
Mise en œuvre du document de stratégie : les acteurs prioritaires	Besoins de données sur le nombre exact de formes intervenants dans le secteur du numérique Besoins de données sur les nombres exacts de métiers du numérique existants jusqu'en 2023	Identification du nombre exact de femmes intervenant par métier du numérique

Le cycle de politiques publiques répond désormais aux dispositions de la loi 2024-09 du 20 février 2024 portant Loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin. Par conséquent, les besoins exprimés dans le tableau ci-dessus doivent s'y conformer lors de l'élaboration desdites politiques, mais aussi de leur mise en œuvre.

Expériences innovantes d'utilisation de données probantes dans les processus décisionnels

Dans le paysage national, plusieurs expériences ont été menées pour favoriser l'intégration des données probantes dans le cycle des politiques publiques. Ces expériences, qui ont mis en œuvre des outils aussi bien systémiques que catalytiques ou pratiques, sont brièvement abordées ci-dessous.

- **La Loi-Cadre sur la Planification de Développement et l'Évaluation des Politiques Publiques – adoptée le 24 janvier 2024.**

À quelques années de la fin de l'échéance des études Nationales de Perspectives à Long Terme, Bénin 2025, les multiples évaluations réalisées ont révélé entre autres : (i) des difficultés techniques récurrentes liées à l'hétérogénéité des méthodes et la multiplicité des outils de planification au sein de l'administration publique ; (ii) la discontinuité par défaut de capitalisation des acquis, dans l'action publique et la faible capacité de pilotage du développement des acteurs publics. De plus, l'étude diagnostique des capacités nationales en évaluation, réalisée en 2010, a montré que la culture de l'évaluation reste peu ancrée dans la gouvernance des organisations et institutions. Par ailleurs, l'évaluation des politiques publiques n'est pas encore totalement investie pour s'imposer comme un instrument au service de l'efficacité de l'action publique et veiller à l'utilisation des résultats qui en sont issus.

La prise en charge des problématiques liées à la planification du développement et l'évaluation des politiques publiques a donné lieu à l'élaboration d'un projet de loi portant Loi-cadre sur la Planification du Développement et l'Évaluation des Politiques Publiques en République du Bénin, que le Gouvernement à travers le Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale a soumis au vote de l'Assemblée nationale.

Le vote dudit projet de loi par les Honorables Députés de l'Assemblée nationale en sa session du 24 janvier 2024 permettra entre autres d'améliorer la gouvernance globale à travers le renforcement du système national de planification et du système national d'évaluation ; et aussi

d'universaliser la pratique évaluative dans tous les domaines du service public et de développer le réflexe de l'utilisation de ses outils et méthodes chez tout acteur et partenaire du secteur public.

Le caractère systématique des activités d'évaluation est gage de l'amélioration continue du service public. La mise en œuvre de cette loi va aider à fournir aux décideurs politiques et aux gestionnaires, des données probantes pour l'amélioration de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques, la lisibilité et la cohérence de l'action gouvernementale et la fourniture de services publics de qualité aux populations.

● Système de suivie des évaluations des politiques publiques au Bénin

Entreprise par le Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social au niveau du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, cette initiative vise à établir un système agrégeant toutes les politiques et stratégies au niveau du Bénin, avec leurs termes et les moments des évaluations. Ceci permettra d'avoir un tableau de bord national et s'assurer des diligences et du respect des échéances pour la conduite des évaluations au niveau de toutes les structures sectorielles.

● La conduite de l'Analyse – Coût – Bénéfice du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (Volet cantines scolaires)

Au moment du lancement du programme, le budget alloué à ce programme s'élevait à 27,2 milliards de FCFA (41,5 millions d'euros). Ce portefeuille a été revu à la hausse en 2018 pour atteindre 48,8 milliards de FCFA (pour 4 années). Les évaluations effectuées ont révélé que les indicateurs de performance dans les zones rurales ont connu plus d'amélioration dans les écoles qui sont pourvues de cantines scolaires comparativement à celles qui n'en disposent pas.

Par ailleurs, en 2019, ont été publiés les résultats d'une analyse coût-bénéfice du programme d'alimentation scolaire du Bénin, menée conjointement par le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire du Bénin et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), dans le cadre du partenariat du PAM avec Mastercard. Son but était de démontrer la pertinence économique du programme d'alimentation scolaire et sa contribution au développement du pays. Une approche mixte, combinant des données primaires et secondaires, et à dominante quantitative, a permis de construire un modèle économique de ce programme afin d'en mesurer les

effets sur l'économie nationale.

Il en est ressorti que l'alimentation scolaire possède un effet positif sur le court terme et sur le long terme pour les enfants qui en bénéficient, ainsi que des retombées sociales et économiques positives à l'échelle nationale. Chaque dollar investi dans le programme d'alimentation scolaire du Bénin peut générer jusqu'à 5,2 dollars de retombées économiques pour le PIB du pays, faisant de ce programme un investissement rentable dans le capital humain pour le Bénin. Les bénéfices du programme sont maximisés grâce au lien entre le programme d'alimentation scolaire et l'agriculture locale, qui permet d'utiliser l'effet de levier généré par la demande scolaire pour renforcer le revenu des petits producteurs au Bénin.

Sur cette base, le gouvernement a décidé de la poursuite du Programme et de son extension. Ainsi, le Conseil des ministres en date du 19 janvier 2022 a « instruit le Ministre de l'Économie et des Finances à l'effet de mettre à disposition, les ressources nécessaires qui s'élèvent à la somme de 153,9 milliards FCFA (234,6 millions d'euros) pour les 5 prochaines années scolaires ».

Prise en compte du genre dans le secteur agricole au Bénin

Les inégalités persistent encore au niveau des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes. En effet, les hommes détiennent beaucoup plus le pouvoir d'accès, de contrôle et de décision sur les ressources que les femmes. Pour corriger cette tendance, le MAEP s'est doté d'une stratégie nationale genre du secteur agricole (SNGSA) qui prend appui sur des éléments de diagnostic effectué dans ce cadre et dont les principaux résultats décrivent l'état des lieux.

La Stratégie Nationale genre du secteur Agricole (SNGA) se fonde sur les engagements pris par le Bénin au niveau international et les documents de politiques au niveau national et sectoriel et a pour vision « À l'horizon 2026, le secteur agricole béninois est un secteur bien gouverné, axé sur la promotion de l'égalité genre, où les hommes, les femmes, les jeunes et personnes handicapées ont un accès équitable aux facteurs de production ». Afin d'améliorer son opérationnalisation, le ministère a concrétisé l'idée d'un guide méthodologique pour l'intégration du genre dans le secteur agricole qui met l'accent sur plusieurs éléments importants comme l'analyse de genre, la planification, le suivi-évaluation et la budgétisation sensible au genre.

Par ailleurs, la Direction de la Statistique Agricole (DSA) élabore un recueil de statistique ''femme et agriculture'' qui met en lumière des statistiques dédiées à la femme. Ceci constitue un paquet d'initiatives qui vise à non seulement reconnaître le genre dans le secteur agricole mais aussi à améliorer la sensibilité des initiatives au genre.

● Visa statistique (Institut National de la Statistique et de la Démographie)

En juin 2022, l'Assemblée nationale du Bénin, a adopté la loi n°2022-07 du 27 juin 2022 portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin. Elle avait pour objet de définir le cadre juridique applicable au développement, à la production, à la diffusion, à l'utilisation et à l'archivage des statistiques publiques.

En son article 65, il fait mention d'un visa statistique. Ce dernier est établi dans le souci d'assurer l'adéquation des méthodologies et outils de collecte aux normes requises et d'éviter les doubles emplois. Les enquêtes par sondage, les recensements ainsi que les études statistiques ou socio-économiques des services publics ou parapublics, des personnes privées et des organismes internationaux sont astreints au « visa statistique », avant leur exécution.

Ce visa, qui s'applique sous certaines conditions, atteste que les moyens et les méthodes de mise en œuvre d'une enquête ou étude statistique, dans ses différentes phases, respectent les standards en vigueur en matière de qualité. Le document téléchargeable rappelle le cadre juridique qui entoure le visa statistique et les modalités de la procédure administrative de sa délivrance.

● Système Intégré des données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant, Nouvelle Génération (https://sidoffe-ng.social.gouv.bj/sidoffepublic/public)

Dans le souci de disposer d'informations fiables, actuelles, complètes et désagrégées par sexe et par âge sur les cibles du secteur social au Bénin, le Ministère en charge des affaires sociales du Bénin s'est engagé depuis plusieurs années dans un processus de modernisation du Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDoFFE), avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.

La démarche mise en place pour moderniser le système d'information sur les cibles de l'action sociale répond à un besoin d'amélioration du système existant en allant vers un système qui favorise la production, en temps réel, d'informations statistiques désagrégées par sexe et par âge sur l'ensemble des cibles du secteur, sur la base de domaines, thématiques et sous-thématiques qui intègrent aussi bien les aspects liés à la situation des cibles que les engagements de l'Etat Béninois.

La conduite du processus de modernisation du Système d'information a été assurée par l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (OFFE) qui a travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF).

Le Système Intégré des Données relatives à la Famille, la Femme et

l'Enfant, Nouvelle Génération (SIDoFFE-NG), issu de ce processus, est une plateforme dotée d'une base de données centralisée qui renseigne principalement quatre grands domaines liés aux cibles, à travers des thématiques qui mettent en relief l'essentiel des interventions menées en faveur des cibles de l'action sociale et les évolutions induites. Les domaines et thématiques du SIDoFFE-NG se présentent comme suit :

- **Domaine 1** : Protection sociale et solidarité nationale (Assistance aux familles (Secours, filets sociaux) ; Filets sociaux / Transferts monétaires ; Traite des adultes)
- **Domaine 2** : Protection de l'enfant (Enfants en situation difficile ; Traite, travail, et mobilité des enfants ; Grossesses précoces ; Violences Faites aux Enfants - VFE ; Promotion des valeurs familiales)
- **Domaine 3** : Promotion de la Famille, de la Femme et du Genre (Violences Basées sur le Genre (VBG) ; Promotion des valeurs familiales ; Femmes en milieu carcéral).
- **Domaine 4** : Inclusion sociale des Personnes Handicapées et de troisième Âge (Enfants vivant avec un handicap ; Jeunes et adultes vivant avec un handicap ; Personnes âgées vivant avec un handicap ; Personnes Âgées - PA)

Conclusion

Eu égard à tout ce qui précède, notamment les consultations et les concertations, tant lors de l'atelier que pendant les enquêtes complémentaires, les données probantes sont reconnues comme un moyen pour améliorer l'efficacité et la crédibilité des politiques et des interventions publiques, de même que leur transférabilité dans les prises de décision.

Par ailleurs, l'utilisation des données probantes pour évaluer l'efficacité des politiques ou des interventions publiques constitue un enjeu fondamental au service du développement. En effet, lorsqu'elles sont utilisées dans les règles d'un bon raisonnement et en accord avec les principes de l'évaluation, elles permettent de répondre à la question évaluative. Que ce soit en milieu rural ou dans certaines disciplines scientifiques, comme la philosophie, la sociologie ou l'agronomie, elles peuvent être utiles de manière très concrète. Deuxièmement, la preuve est souvent le résultat d'un mélange complexe d'observation, d'expérience et d'argumentation théorique.

Pour satisfaire à ces différentes préoccupations, la solution immédiate qui saute aux yeux est le renforcement de capacités. Pourtant, quand bien même le renforcement de capacités sollicité par les acteurs apparaît comme une réponse pour faciliter l'accès, la compréhension et l'utilisation des données probantes pour améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions publiques, un réel problème se pose : la mobilité des personnes renforcées. Le secteur public est caractérisé par la mobilité de son personnel. Les compétences et les expériences acquises par un cadre formé en matière de données probantes peuvent ne plus lui servir à son nouveau poste. Par ailleurs, son expertise en la matière peut ne pas être sollicitée ou reconnue par sa nouvelle hiérarchie. Alors, l'éternel recommencement.

Recommandations pour le Centre d'Excellence

Le Centre d'Excellence, dans sa pratique fondée sur les données probantes, doit se baser sur le fait que :

1. Il s'agit d'amener les acteurs du développement à appréhender que les fondements des données probantes se trouvent dans un cadre socio-scientifique complexe.

   Par conséquent, les théories de la promotion du développement trouvent rarement leur origine dans les phénomènes étudiés dans nos pays ; d'où le défi et la forte opportunité qu'offre l'utilité des données probante.

2. Le défi est de faire de la notion de « preuve » en matière de données probantes un sujet de discernement et de communauté entre les processus sociaux, historiques, culturels et politiques au sein desquels ces données sont développées.

   Par conséquent, la promotion des données probantes ne peut être caractérisée par le fait que celles-ci commencent par des idéologies déguisées en théorie, des idéologies basées sur des croyances et une compréhension cognitive du monde émanant du vaste héritage socioculturel occidental. Rappelons que l'héritage socioculturel de la science est plus basé sur la croyance que la connaissance. Il est aussi un produit des processus sociaux, historiques, culturels et politiques. Ainsi, la pérennisation de l'appropriation des données probantes dans les pratiques quotidiennes doit s'appuyer sur un renforcement de capacités périodiques, en mettant l'accent sur la masse critique de personnes à former plutôt que le nombre de structures à impacter.

3. Il s'agit de s'assurer que la grande quantité de données d'études recueillies dans le secteur du développement concerné impacte de manière significative les communautés cibles.

   Par conséquent, la prise de décisions concernant les sources et les types d'informations que l'on doit utiliser pour les questions auxquelles l'on cherche à apporter des réponses doit faire attention aux deux principaux types de données, à savoir les données quantitatives et qualitatives. Des dynamiques d'apprentissage doivent être aussi instaurées pour des pratiques plus harmonieuses et innovantes entre les acteurs.

4. Il faut renforcer la compréhension de base des parties-prenantes sur les données probantes grâce à une formation en amont.

   Afin que toutes les parties prenantes au projet aient une bonne compréhension de l'objet traité et du type de données probantes recherché, il est bon d'organiser des formations avec les concernés sur les principales questions de l'intervention publique.

Annexes

Annexe 1 : Sigles et abréviations

ACED	:	Centre Africain pour le Développement Équitable
ABE	:	Agence Béninoise pour l'Environnement
ABEVRIT	:	Agence Béninoise pour la Valorisation, la Recherche et l'Innovation Technologique
ABMS	:	Association Béninoise pour le Marketing Social et la Communication pour la Santé
ABMS	:	Association Béninoise pour le Marketing Social et la Communication pour la Santé
ABPF	:	Association Béninoise pour la Promotion de la Femme
ACCCPB	:	Association des Cabinets et cliniques privés du Bénin
ACED	:	Centre Africain pour le Développement Équitable
ANPS	:	Agence Nationale de Protection Sociale
ANSSP	:	Agence Nationale pour la Vaccination et les Soins de Santé Primaire
APESSA	:	Association pour l'Éducation, la Sexualité et la Santé en Afrique
ARE	:	Autorité de Régulation de l'Energie
ASIN	:	Agence des Systèmes d'Information et du Numérique
ATDA	:	Agence Territoriale de Développement Agricole
CBDH	:	Commission Béninoise des Droits de l'Homme
CBRSI	:	Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
CDDH-BÉNIN	:	Coalition des Défenseurs des Droits Humains au Bénin
CEFORP	:	Centre de Formation et de Recherche en matière de Population
CENAGREF	:	Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CERRHUD	:	Centre de Recherche en Reproduction Humaine et Démographie
CFMPDH	:	Centre de Formation en Mécanismes de Protection des Droits Humains
CONEB	:	Confédération Nationale des Employeurs du Bénin
CTD	:	Centre de Transformation Digitale

DGCS-ODD	:	Direction Générale de la Coordination et Suivi des ODD
DGEC	:	Direction Générale Environnement & Climat
DGEOCS	:	Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social
DGPD	:	Direction Générale des Politiques de Développement
DNSP	:	Direction Nationale de la Santé Publique
DPAF	:	Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances
DPEERR	:	Direction de la Planification Energétique, de l'Electrification Rurale et de la Règlementation
DRS	:	Direction de la Recherche de la Santé
DSA		Direction de la Statistique Agricole
DSI	:	Direction des Systèmes d'Information
EbA	:	Adaptation basée sur les Écosystèmes
EIP	:	Evidence – Informed Policy
ELV	:	Évaluation Locale volontaire
ENABEL	:	Agence de développement du gouvernement fédéral belge
ENERDAS	:	ENERDAS GROUP
EPAC	:	École Polytechnique d'Abomey-Calavi
EPS	:	Evidence-Policy-Action
ERI-ESI	:	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel
FASHS	:	Faculté des Sciences Humaines et Sociales
FAST	:	Faculté des Sciences et Techniques
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNRSIT	:	Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
FSS	:	Faculté des Sciences de la Santé
FVC	:	Fonds Vert pour le Climat
GIZ	:	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société Allemande pour la Coopération Interna-tionale)
HCSE	:	Haut-Commissariat à la Sédentarisation des Éleveurs
INE	:	Institut National de l'Eau
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique

InStaD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPAR	:	Initiative Prospective Agricole et Rurale
IRSP	:	Institut de Recherche de Santé Publique
LDCB	:	Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MASM	:	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MCVT	:	Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable
MDC	:	Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale
MEEM	:	Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines
MEMP	:	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MESRS	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MIC	:	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MND	:	Ministère du Numérique et de la Digitalisation
MPMEPE	:	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi
MS	:	Ministère de la Santé
MESTFP	:	Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
OFFE	:	Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
OMPB	:	Ordre des Médecins - des Pharmaciens du Bénin
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PABE	:	Projet d'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes
PAG	:	Programme d'Action du Gouvernement
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PNASI	:	Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré
PNDF	:	Programme National de Développement des Filières
PNE	:	Partenariat National de l'Eau
PNIASAN	:	Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	:	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PSP	:	Politiques et Stratégies Publiques
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
SNV	:	Netherlands Development Organisation (Organisation Néerlandaise de Développement)
SWEED	:	Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
UAC	:	Université d'Abomey-Calavi
UICN	:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNSTIM	:	Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques
UPI	:	Unités de Production Informelles
WET	:	Women Ed Tech
WIT-Bénin	:	Women In Tech-Bénin

Listes des tableaux

Tableau 1 : Liste des acteurs du secteur la sécurité alimentaire, leur nature et leur rôle dans l'écosystème des données probantes au Bénin 9

Tableau 2 : Liste des acteurs du secteur du développement humain, leur nature et leur rôle dans l'écosystème des données probantes au Bénin 11

Tableau 3 : Liste des acteurs du secteur de l'environnement, leur nature et leur rôle dans l'écosystème des données probantes au Bénin 13

Tableau 4: Liste des acteurs du secteur du numérique, leur nature et leur rôle dans l'écosystème des données probantes au Bénin 14

Tableau 5 : Relations entre acteurs des systèmes alimentaires 17

Tableau 6 : Relations entre acteurs du Développement humain 20

Tableau 7 : Relations entre acteurs de la thématique Environnement 21

Tableau 8 : Relations entre acteurs de la thématique Numérique 22

Tableau 9 : Répartition des besoins et des points d'attention par catégorie d'acteurs 26

Tableau 10 : Nature des besoins et leurs points d'attention par processus décisionnel 29

Listes des structures représentées à la concertation

Catégories d'acteurs	Acteurs – Institution
Systèmes alimentaires	
Sphère politique / Administration pub.	DPAF - MAEP
	Haut-commissariat à la sédentarisation
Recherche	INRAB - MAEP
Société civile	REDAD Réseau de Développement d'Agriculture Durable
Développement Humain	
Sphère politique / Administration pub.	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance - Secrétariat général
Recherche	Institut Régional de Santé Publique (IRSP)
Société civile	Association pour l'Education, la Sexualité et la Santé en Afrique (APESSA)
Environnement	
Sphère politique / Administration pub.	Direction de la Planification Energétique, de l'Electrification Rurale et de la règlementation (DPEERR)
	Direction Générale Environnement & Climat – Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable
Recherche	Prof Oscar TEKA (FSA – UAC)
	Prof Constant HOUNDENOU
	Dr David ADAMON (INSTI/Ex-IUT - UNSTIMA)
	Dr Alexis MEDEHOUENOU (FAST)
Société civile	Pro Environnement
Numérique	
Sphère politique	Direction de la Programmation, de l'Administration et des Finances (DPAF) Ministère du Numérique et de la Digitalisation
	Agence des Systèmes d'Informations et du Numérique – Ministère du Numérique
Recherche	Institut de Formation et de Recherche en Informatique (IFRI-UAC)

Catégories d'acteurs	Acteurs – Institution
Société Civile	Fédération des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat Innovation (FedSAEI)
	Women in tech (WIT Bénin)
Structures transversales	
Présidence de la République	Bureau d'Analyse & d'Investigation BAI
Assemblée Nationale	Institut parlementaire du Bénin
Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale	Direction générale des Politiques de Développement
Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale	Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable
Autres acteurs	Personnes ressources

Bibliographie

[1] Aïna, M. P., Gnanvi, A., D., Gnacadja, L. M., Djédjé, M., Engelberg, W., Houndénou, C., Gandonou, B. M., Worou F. D. (2019). Plan d'Actions National sur la Gestion Durable des Terres (PAN-GDT) 2018-2027) : Note de synthèse. *Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD),* Cotonou, Bénin.

[2] Cabinet ACDD, Étude de faisabilité du programme national de développement de la filière des cultures maraichères au Bénin. *ACDD*, Cotonou, Bénin.

[3] Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition, (2023). Politique nationale d'alimentation et de nutrition 2023-2033. *CAN*, Cotonou.

[4] Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant, (2018). Plan opérationnel de réduction de la mortalité maternelle et néonatale au Bénin PO-RMMN 2018 – 2022. *MAEP,* Cotonou, Bénin.

[5] Direction de la Statistique Agricole. (2023). Femme et agriculture au Bénin. *DSA*, Cotonou.

[6] FAO, Union Européenne, Cirad. (2023). Profil des systèmes alimentaires- Bénin. Activer la transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires. Rome, Bruxelles et Montpellier, France. https://doi.org/10.4060/cc3787fr

[7] Fonds Monétaire International. (2011). Stratégie pour la réduction de la pauvreté. n° 11/307, Washington, D.C. FMI.

[8] Lazrak, N., Korogoné, A., Peeters, N. et Hayek, A. (2019). Programme d'alimentation scolaire du Bénin : Analyse Coût-Bénéfice. *Programme Alimentaire Mondial (PAM)*, Cotonou.

[9] Ministère d'État chargé du Plan et du Développement. (2011). Plan National de Développement 2018-2025. *MPD,* Cotonou.

[10] Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). (2019). Cadre de gestion environnementale et sociale du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS, PPCI-Sahel, 2020-2025). *MAEP,* Bénin.

[11] Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. (2016). Plan

National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de seconde génération (PNIASAN, 2017 – 2021). *MAEP*, Cotonou.

[12] Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. (2017). Stratégie nationale de promotion des filières agricoles intégrant l'outil clusters agricoles. *MAEP*, Cotonou.

[13] Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme. (2012). Politique Forestière Nationale. *MEHU*, Cotonou.

[14] Ministère de la Santé. (2018). Plan National de Développement Sanitaire 2018-2022. *MS*, Cotonou.

[15] Ministère de la Santé. (2021). Projets de loi de Finances 2022 : Projets Annuels de Performance du Programme Pilotage et Soutien aux services. *MS*, Cotonou.

[16] Institut National de la Statistique et de la Démographie. (2023). Manuel de procédures de la délivrance de visa statistique. *INStaD*, Cotonou.

[17] Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. (2011). Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). *MAEP*, Cotonou.

[18] Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). (2011). Stratégie nationale pour le développement de la riziculture au Bénin. *MAEP*, Cotonou.

[19] Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. (2017). Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) : Orientations stratégiques 2025 Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021. *MAEP*, Cotonou.

[20] Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. (2021). Stratégie Nationale de Mécanisation Agricole (SNMA) au Bénin 2022-2026 du Programme de Coopération Technique de la FAO. *MAEP*, Bénin, Cotonou.

[21] Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. (2017). Stratégie Nationale du Conseil Agricole (SNCA) 2018-2025, MAEP, Cotonou.

[22] Présidence de la République. (2022). Loi N° 2022 - 07 du 27

Juin 2022 portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin. *PR*, Cotonou.

[23] Présidence de la République du Bénin. (2020). Orientations stratégiques 2021 dans le secteur de l'économie numérique. *PRB*, Cotonou.

À propos des auteurs

Dr Mathias POFAGI est géographe de développement et Chargé de recherche des Universités du CAMES. Il est aussi expert en « Analyse prospective et Planification stratégique de développement ». Il possède plus de 35 ans d'expérience en élaboration et mise en œuvre de politiques et stratégies de développement. Récemment, il a contribué aux travaux d'élaboration du Plan National de Développement : 2018 – 2025, du Cadre décennal d'accélération de mise en œuvre des ODD au Bénin : 2021-2030 et du processus de la Vision 2060 du Bénin

MSc Ariel Hardy HOUESSOU est titulaire d'un Master en agronomie. Il a plus de 10 années d'expériences dans les politiques de développement en Afrique de l'Ouest. Ses expériences abordent le suivi-évaluation et l'apprentissage, l'analyse de genre et des vulnérabilités sociales et l'analyse systémique du développement durable. Il est le spécialiste sénior en valorisation et partage des connaissances de ACED et assure la co-gestion de l'Initiative du Centre d'Excellence Evidence Policy Action en Afrique de l'Ouest Francophone dans le cadre de l'initiative globale LEEPS.

Dr Rodrigue Castro GBEDOMON est un expert en science des données et un chercheur polyvalent, passionné par la mobilisation et l'utilisation des connaissances pour éclairer les politiques, les investissements et les pratiques. Il est le Directeur de la recherche et de l'apprentissage, et co-coordonnateur du Centre d'Excellence Evidence-Policy-Action. Il a précédemment coordonné le département de gestion des connaissances du groupe GE21, un réseau suisse d'experts agissant comme un think tank et un centre de compétences en politique environnementale.

Dr Fréjus Sourou THOTO est un économiste du développement, spécialisé dans l'économie agricole et les politiques de développement. Il est le Directeur Exécutif de ACED. Dr Thoto concentre plus de 10 ans d'expérience pratique et de recherche sur les questions liées aux

comportements des acteurs économiques, à la dynamique entrepreneuriale dans le secteur agricole et à la formulation des politiques de développement.

Ir Diatou NDIAYE est une ingénieure agronome diplômée de l'Institut Polytechnique UniLaSalle (France) et titulaire d'un Bachelor en International Food Chain Management de l'Université des Sciences Appliquées Aeres (Pays-Bas). Elle a intégré le secteur de la recherche agricole en 2018, travaillant sur des approches pluridisciplinaires qui allient les aspects agronomiques aux sciences sociales. Passionnée par la valorisation des résultats de recherche, aujourd'hui, elle est responsable des activités opérationnelles liées au partenariat LEEPS et au Centre d'Excellence Evidence Policy Action au sein de l'IPAR.

Dr Amadou GUEYE détient un Doctorat unique en Sciences de l'Environnement. Il est membre de la task force du Cabinet du Ministre de l'Hydraulique et l'Assainissement du Sénégal. Depuis 2022, Dr Gueye est Chercheur à IPAR et acteur clé dans les progrès récents de l'écosystème des données probantes concernant l'assainissement dans plusieurs pays francophones d'Afrique de l'Ouest à travers le projet WASPA, dont il est le coordonnateur. Il assure également la coordination du partenariat LEEPS et du Centre d'Excellence au sein de IPAR.

Dr Laure TALL, chercheuse en agroécologie, est Directrice de Recherche à l'IPAR au Sénégal, spécialisée dans cinq thématiques principales : transformation agricole, migration des jeunes, changements climatiques, Objectifs de Développement Durable (ODD), et gouvernance des ressources naturelles. Elle a dirigé le Laboratoire National de Recherches sur les Productions Végétales et co-dirigé le Laboratoire Mixte International sur l'Intensification écologique des sols cultivés en Afrique de l'Ouest. Diplômée de l'université de Montréal, sa thèse porte sur les transformations microbiennes de l'azote dans les grandes rivières.

Dr Cheikh Oumar BA est un socio-anthropologue et actuel Directeur exécutif de IPAR. Il joue un rôle remarquable dans la participation de la société civile au dialogue politique national et sous-régional. Il a une expérience importante dans la communication politique et la valorisation des messages et leçons tirées des études scientifiques.
Avec IPAR, il a pu nouer des partenariats avec plusieurs structures publiques et des partenaires dans le domaine de l'emploi des jeunes, de la migration, du développement agricole, et des changements climatiques.

Remerciements

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers toutes les personnes ayant contribué à la concrétisation de cette cartographie. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les participants aux divers travaux de concertation tenus dans chacun des pays et les acteurs clés qui se sont prêtés à nos entretiens, pour leur collaboration précieuse et leur disponibilité.

Nous tenons également à manifester notre reconnaissance envers l'intégralité de l'équipe de ACED pour leur coopération exemplaire et leur assistance.

Par ailleurs, nous exprimons notre sincère gratitude à la Fondation William and Flora Hewlett, de la Fondation Robert Bosch, et du Centre de recherches pour le développement international du Canada.

Enfin, nous exprimons notre sincère gratitude envers le Centre de Recherche pour le Développement International du Canada (CRDI), la Fondation William & Flora Hewlett (HF), la Fondation Robert Bosch (RBSG), et Research for Development (R4D) pour leur appui financier et technique.

Centre Africain pour le Développement Équitable

Le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED) est un centre de réflexion et d'action qui favorise le développement équitable en Afrique (notamment francophone) à travers la promotion de la production et de la valorisation des données probantes, l'appui aux politiques de développement, et la mise en œuvre des actions au profit des communautés.

Abomey-Calavi, Bénin
+229 693 621 21
www.acedafrica.org
contact@acedafrica.org

Initiative Prospective Agricole et Rurale

L'IPAR est un Think Tank basé à Dakar, dont la mission est de contribuer au processus de développement économique et social du Sénégal et de la sous-région par la création d'un espace d'échanges et de débat adossé sur une recherche stratégique et prospective rigoureuse, connectée aux préoccupations des décideurs et des populations à la base.

Sénégal
www.ipar.sn

Learning together to advance Evidence and Equity in Policymaking to achieve the SDGs (LEEPS)

Le LEEPS vise à promouvoir l'élaboration de politiques équitables et inclusives fondées sur des données probantes pour contribuer à atteindre les ODD et à améliorer les conditions de vie en Afrique subsaharienne.